



Plan économique du Québec – Mars 2018

Une économie forte pour l'amélioration de la qualité de vie et de la mobilité de tous les Québécois

Québec, le 27 mars 2018. – Le Plan économique du Québec de mars 2018, déposé aujourd'hui par le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, marque un tournant historique qui positionne le Québec comme un leader de la croissance durable en Amérique du Nord.

S'appuyant sur un cadre financier prévoyant le maintien de l'équilibre budgétaire pour les cinq prochaines années, le Plan économique du Québec mise sur des investissements additionnels de 16 milliards de dollars d'ici cinq ans afin :

- d'améliorer la qualité de vie des Québécois, en assurant des services de qualité, prioritairement en éducation et en santé;
- de redonner du temps de qualité, en investissant dans la mobilité et en offrant un meilleur soutien à tous les citoyens;
- de faire croître le niveau de vie de tous, grâce à une économie forte et durable dans toutes les régions du Québec.

Le Québec, fort d'une croissance économique soutenue et de finances publiques solides, peut, dans un souci d'améliorer la qualité de vie de tous les Québécois, maintenir des investissements majeurs dans les services publics et les infrastructures tout en réduisant le poids de sa dette.

La plus forte croissance économique depuis près de vingt ans

L'économie du Québec tourne à plein régime. La croissance du PIB est passée de 1,4 % en 2016 à 3,0 % en 2017, un sommet inégalé depuis près de vingt ans. Cette performance a été soutenue par la confiance des consommateurs et des entreprises et par la bonne situation financière des ménages.

Le Québec est un pôle de la création d'emplois au Canada

En raison de son dynamisme, l'économie québécoise est devenue l'un des moteurs de croissance de l'emploi. En effet, depuis quatre ans, 222 600 emplois ont été créés au Québec. À ce rythme, l'engagement du gouvernement de créer 250 000 emplois en cinq ans est en voie d'être atteint une année plus tôt que prévu. Suivant la même tendance, le taux de chômage a atteint un plancher historique, s'établissant à 6,1 % en 2017, un niveau inférieur à celui du Canada (6,3 %).

Le Québec s'attaque au remboursement de sa dette

Pour une troisième année consécutive, le poids de la dette brute est en diminution, et il devrait s'établir à 49,6 % du PIB au 31 mars 2018.

Le contexte économique et financier favorable permet maintenant au gouvernement de s'attaquer au remboursement de la dette en versant 2 milliards de dollars par année au cours des cinq prochaines années grâce au Fonds des générations. Ces remboursements permettront des économies de plus de 1 milliard de dollars sur le service de dette au cours des cinq prochaines années. Par ailleurs, le gouvernement poursuivra les versements prévus dans la loi instituant le Fonds des générations.

Rappelons que le Fonds des générations, instauré en 2006 à la suite d'une proposition de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec, est la plus puissante mesure d'équité intergénérationnelle qu'un gouvernement ait adoptée. Ce fonds, comme le prévoit la loi l'instituant, est affecté exclusivement au remboursement de la dette brute du Québec.

Cette stratégie gagnante permettra d'atteindre l'objectif de ramener le poids de la dette à 45 % du PIB trois ans plus tôt que prévu, soit en 2023.

Un plan d'action pour assurer l'équité fiscale

Dans un contexte où le commerce se transforme et que la présence des technologies numériques prend de plus en plus de place, le gouvernement du Québec passe à l'action afin d'assurer l'équité entre les détaillants québécois et étrangers. Après avoir déposé en novembre dernier le Plan d'action pour assurer l'équité fiscale et afin d'y donner suite, le gouvernement, par l'entremise du Plan économique du Québec, prévoit la mise en œuvre de mesures rendant obligatoire la perception de la taxe de vente du Québec sur les services numériques et les biens incorporels vendus depuis l'étranger.

Citations :

« Au cours des dernières années, nous avons pris nos responsabilités en remettant la maison en ordre et en créant un environnement économique et financier favorable, qui a permis au Québec d'enregistrer sa plus forte croissance économique en près de vingt ans. »

« Les Québécois sont les premiers bénéficiaires de l'amélioration de la situation économique et financière du Québec. La réduction du fardeau fiscal des particuliers, totalisant près de 3 milliards de dollars par année, et les investissements de plus de 8 milliards de dollars par année afin d'améliorer les services en santé et en éducation sont des gestes concrets que nous avons posés pour améliorer la qualité de vie des familles. »

« L'équité intergénérationnelle a toujours été au centre de nos préoccupations, et c'est pourquoi nous agissons de façon responsable en nous attaquant dès cette année au remboursement de la dette. Il s'agit d'un tournant historique et d'un message sans équivoque pour nos enfants et nos petits-enfants que nous voulons leur léguer un Québec en bonne santé économique et financière qu'ils pourront développer selon leurs propres aspirations. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances

Faits saillants

- Le Québec a enregistré, en 2017, sa plus forte croissance économique en près de vingt ans.
- Le Québec est devenu un moteur de la croissance au Canada.
- Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit des mesures totalisant plus de 16 milliards de dollars d'ici cinq ans, qui représentent un appui à l'économie de plus de 38 milliards de dollars.
- Des investissements additionnels de 1,2 milliard de dollars en éducation et de 3,6 milliards de dollars en santé sont prévus au cours des cinq prochaines années.
- L'amélioration de la situation financière du Québec permet de hausser les investissements publics afin de répondre aux besoins en matière d'infrastructures, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, dans le réseau routier et dans les transports collectifs. Ainsi, les investissements du Plan québécois des infrastructures 2018-2028 atteindront 100,4 milliards de dollars, soit 9,3 milliards de dollars de plus que ceux prévus dans le Plan québécois des infrastructures 2017-2027.
- Le Québec commencera à rembourser sa dette à raison de 2 milliards de dollars par année au cours des cinq prochaines années.

Liens connexes :

Le Plan économique du Québec de mars 2018 :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf

Le Plan économique en bref :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/EnBref_18-19.pdf

– 30 –

Source :

Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

